

à mettre sur le site WEB  
à l'usage de Carole. Harschi

COURRIER ARRIVÉ

06 JUL. 2018

MAIRIE DE SENLISSE

Monsieur Le Maire  
Claude BENMUSSA  
HOTEL DE VILLE  
13 rue de Cernay  
78720 SENLISSE

Votre contact :

Laura Suzzoni - Chargée de communication  
01 30 64 37 80 - communication.cafyvelines@caf.cnafmail.fr

Date :

Juillet 2018

Objet :

**Allocation de rentrée scolaire : information des familles**

Monsieur le Maire,

Pour permettre aux familles de faire face aux dépenses liées à la rentrée des classes, la Caf des Yvelines verse, sous condition de ressources, l'Allocation de rentrée scolaire (Ars).

**Pour les enfants de 6 à 15 ans, l'Ars est versée automatiquement fin août.**

**Pour les enfants de 16 à 18 ans, qui ne sont pas soumis à l'obligation scolaire, l'envoi d'un certificat de scolarité a été remplacé depuis 2014 par une déclaration en ligne, accessible dès le début du mois de juillet sur [caf.fr](http://caf.fr) (espace « Mon compte »), pour permettre aux familles de bénéficier du paiement de l'Ars dès la fin du mois d'août.**

Pour informer les familles, vous trouverez, ci-joint des exemplaires de l'affiche allocation de rentrée scolaire.

Le service communication de la Caf des Yvelines se tient à votre entière disposition si vous souhaitez, par exemple, recevoir d'autres affiches ou des supports dématérialisés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Eloïse LORÉ  
Directrice



2 avenue des Prés - BP 17  
78184 St Quentin  
Yvelines cedex